

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GROUPE POMONA RENOUVELLE SON PARTENARIAT AVEC « TOP CHEF »

Pour la sixième année consécutive, le Groupe Pomona renouvelle son partenariat avec le concours culinaire « Top Chef » en fournissant l'ensemble des produits alimentaires de la nouvelle saison du programme, dont la diffusion débute le mercredi 16 février 2022 sur M6.

En mettant à la disposition des candidats une très large variété de produits frais et secs, les équipes des trois réseaux de distribution du Groupe Pomona dédiés à la RHD ont ainsi permis aux Chefs candidats d'exprimer toute leur créativité lors des épreuves du concours :

- TerreAzur a fourni les fruits et légumes frais et la marée fraîche,
- PassionFroid les viandes et volailles fraîches, les fromages et la charcuterie,
- EpiSaveurs les produits d'épicerie fine.

En s'associant de nouveau à cette émission, le Groupe Pomona affirme son engagement pour la valorisation des savoir-faire des restaurateurs et pour une alimentation meilleure et responsable, et reste fidèle à sa mission qui est d'aider les professionnels des métiers de bouche à toujours mieux nourrir leurs clients.

À propos du Groupe Pomona

Avec 10 500 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros, le Groupe Pomona est le leader national de la distribution livrée de produits alimentaires et non alimentaires aux professionnels de la Restauration Hors Domicile et du commerce alimentaire spécialisé de proximité.

Pour en savoir plus : groupe-pomona.fr | [LinkedIn](#) | [Facebook](#)

Contact presse

Sabrina Delente
Responsable communication
s.delente@groupe-pomona.fr
01 55 59 61 84